

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Version 8.4 Date de révision 02.07.2021 Date d'impression 04.10.2021

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

## Identificateurs de produit

Nom du produit BIPHENYLOL-2 POUR LA SYNTHESE

Code Produit : 8.21007 Code produit : 821007 Marque : Millipore : 604-020-00-6 No.-Index

No REACH : Pas de numéro d'enregistrement disponible pour cette

> substance car cette substance ou ses usages sont exempts d'enregistrement, le tonnage annuel ne nécessite pas

d'enregistrement ou bien l'enregistrement est prévu pour une

date ultérieure

: 90-43-7 No.-CAS

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Produit chimique pour la synthèse

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

: Sigma-Aldrich Chimie Sarl Société

L'Isle D'Abeau Chesnes

F-38297 ST. QUENTIN FALLAVIER

Téléphone : 0800 211408 Fax : 0800 031052

Adresse e-mail : servicetechnique@merckgroup.com

## 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'Appel : +33 (0)9 75 18 14 07 (CHEMTREC) d'Urgence +33 (0)1 45 42 59 59 (I.N.R.S.)

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

## 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008

Irritation cutanée (Catégorie 2), H315 Irritation oculaire (Catégorie 2), H319

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (Catégorie 3), Système respiratoire, H335

Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique (Catégorie 1), H400

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

MGBCK

## 2.2 Éléments d'étiquetage

## Etiquetage en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008

Pictogramme

Mention d'avertissement Attention

Mention de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/

vapeurs/ aérosols.

P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à

l'eau.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à

l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact

si la victime en porte et si elles peuvent être facilement

enlevées. Continuer à rincer.

Informations

Additionnelles sur les

Dangers

Etiquetage Réduit (<= 125 ml)

Pictogramme

aucun(e)

Mention d'avertissement Attention

Mention de danger aucun(e)

Conseils de prudence aucun(e)

Informations aucun(e)

Additionnelles sur les

**Dangers** 

## 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

## 3.1 Substances

Formule : C40H42
Poids moléculaire : 170,21 g/mol
No.-CAS : 90-43-7
No.-CE : 201-993-5
No.-Index : 604-020-00-6

| Composant | Classification | Concentration |

MERCK

Biphenyl -2-ol			
NoCAS	90-43-7	Skin Irrit. 2; Eye Irrit. 2;	<= 100 %
NoCE	201-993-5	STOT SE 3; Aquatic Acute	
NoIndex	604-020-00-6	1; H315, H319, H335, H400	
		Facteur M - Aquatic Acute:	
		1	

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### 4.1 Description des premiers secours

## **Conseils généraux**

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

#### En cas d'inhalation

En cas d'inhalation: faire respirer de l'air frais.

#### En cas de contact avec la peau

En cas de contact avec la peau: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ se doucher.

## En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau. Consulter un ophtalmologiste. Enlever les lentilles de contact.

#### En cas d'ingestion

En cas d'ingestion: Faire boire immédiatement de l'eau (maximal 2 verres). Consulter un médecin.

## 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou section 11

# 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

## 5.1 Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Eau Mousse Dioxyde de carbone (CO2) Poudre sèche

#### Moyens d'extinction inappropriés

Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour cette substanc e/ce mélange.

## 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Oxydes de carbone

Combustible.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol.

En cas de fort échauffement, possibilité de formation de mélanges explosibles avec l'air.

En cas d'incendie, risque de formation de gases de combustion ou de vapeurs dangereuses.

MERCK

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Présence dans la zone de danger uniquement avec un appareil respiratoire autonome. Pour eviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtemenents de protection appropriés.

## 5.4 Information supplémentaire

Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

## 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseil pour les non-secouristes: Eviter l'inhalation des poussières. Eviter le contact avec la substance. Assurer une ventilation adéquate. Evacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulte r un spécialiste.

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

## 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

## 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recouvrir les drains. Collecter, lier et pomper les produits répandus. Respecter les éventuelles restrictions concernant les matériaux (voir se ctions 7 et 10). Récupérer à l'état sec. Acheminer vers l'élimination. Nettoyer. Eviter la formation de poussière.

## 6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour l'élimination, voir section 13.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

## 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Pour les précautions, voir section 2.2

## 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### **Conditions de stockage**

Éviter une exposition directe au soleil. Bien fermé. A l'abri de l'humidité.

Température de stockage recommandée voir sur l'étiquette du produit.

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Hormis les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est prévue

## **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

#### 8.1 Paramètres de contrôle

## Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

## Équipement de protection individuelle

## Protection des yeux/du visage

Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU). Lunettes de sécurité

## Protection de la peau

Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).

Contact total

Matériel: Caoutchouc nitrile épaisseur minimum: 0,11 mm Délai de rupture: 480 min

Matériel testé : KCL 741 Dermatril® L

Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).

Contact par éclaboussures Matériel: Caoutchouc nitrile épaisseur minimum: 0,11 mm Délai de rupture: 480 min

Matériel testé : KCL 741 Dermatril® L

## **Protection du corps**

vêtements de protection

## **Protection respiratoire**

nécessaire en cas de formation de poussières.

Nos recommandations sur la protection respiratoire filtrante sont basées sur les normes suivantes : DIN EN 143, DIN 14387 et d'autres normes afférentes en lien avec le système de protection respiratoire utilisé.

Type de Filtre recommandé: Filtre de type P2

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

## Contrôle de l'exposition de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

## **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

## 1.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

a) Aspect Forme: poudre à fins cristaux

Couleur: incolore

b) Odeur Donnée non disponible

Millipore- 8.21007 Page 5 de 10



c) Seuil olfactif Donnée non disponible Donnée non disponible d) pH e) Point de fusion/point Donnée non disponible de congélation Point initial Donnée non disponible d'ébullition et intervalle d'ébullition g) Point d'éclair 124 °C - coupelle fermée h) Taux d'évaporation Donnée non disponible Inflammabilité Donnée non disponible (solide, gaz) Donnée non disponible j) supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité 9 hPa à 140 °C k) Pression de vapeur Densité de vapeur Donnée non disponible I) m) Densité relative Donnée non disponible n) Hydrosolubilité Donnée non disponible o) Coefficient de Donnée non disponible partage: noctanol/eau p) Température d'auto-Donnée non disponible inflammabilité q) Température de Donnée non disponible décomposition r) Viscosité Viscosité, cinématique: Donnée non disponible Viscosité, dynamique: Donnée non disponible Propriétés explosives Donnée non disponible t) Propriétés Donnée non disponible comburantes

#### 9.2 Autres informations concernant la sécurité

Masse volumique

apparente

600 kg/m3

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

#### 10.1 Réactivité

En cas de fort échauffement, possibilité de formation de mélanges explosibles avec l'air. L'évaluation d'une zone à partir d'env. 15 Kelvin sous le point d'inflammation est considérée comme critique.

Valable généralement pour les matières et les mélanges organiques combustibles : En cas de répartition fine en suspension dans l'air, il existe en règle générale une possibilité d'explosion de poussière.

Millipore- 8.21007 Page 6 de 10

#### 10.2 Stabilité chimique

La production est chimiquement stable dans conditions ambiantes standard (température ambiante).

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions violentes avec :

Oxydants forts
Des bases fortes

#### 10.4 Conditions à éviter

Fort réchauffement

## 10.5 Matières incompatibles

Donnée non disponible

## 10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie : voir section 5

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

## 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

## Toxicité aiguë

DL50 Oral(e) - Rat - 2.733 mg/kg

(OCDE ligne directrice 401)

Inhalation: Donnée non disponible Dermale: Donnée non disponible

DL50 Intrapéritonéal - Souris - 50 mg/kg

## Corrosion cutanée/irritation cutanée

Peau - Lapin

Résultat: Irritation de la peau (OCDE ligne directrice 404)

## Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Yeux - Lapin

Résultat: Irritation sévère des yeux

## Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Donnée non disponible

## Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

## Cancérogénicité

Donnée non disponible

#### Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires.

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

## Danger par aspiration

Donnée non disponible

## 11.2 Information supplémentaire

A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1 Toxicité

Toxicité pour les

CL50 - Danio rerio (poisson zèbre) - 4,5 mg/l - 96 h

poissons

Toxicité pour la

CL50 - Daphnia magna (Grande daphnie ) - 2,7 mg/l - 48 h

daphnie et les autres invertébrés

invertébrés aquatiques

Toxicité pour les

CE50 - Algae - 0,85 mg/l - 72 h

algues

#### 12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité Résultat: 70,8 - 75,7 % - Facilement biodégradable.

(OCDE Ligne directrice 301 B)

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

## 12.6 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

## **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

## 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### **Produit**

Les déchets doivent être éliminés conformément aux réglementations local e chimiques dans les con teneurs d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Traiter les con teneurs non nettoyés comme le produit lui-même. Cf. www.retrologistik.com pour toutes les informations concernant les processus de retour des produits chimiques et des conteneurs ou nous conta cter en cas de questions supplémentaires. Avis sur la directive des déchets 2008/98 / CE.

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

## 14.1 Numéro ONU

ADR/RID: 3077 IMDG: 3077 IATA: 3077

## 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE,

N.S.A. (Biphenyl -2-ol)

Millipore- 8.21007 Page 8 de 10

IMDG: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (biphenyl-2-ol)

IATA: Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (biphenyl-2-ol)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID: 9 IMDG: 9 IATA: 9

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID: III IMDG: III IATA: III

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID: oui IMDG Polluant marin: oui IATA: oui

## 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

## Information supplémentaire

Marquage matières dangereuses pour lenvironnement nécessaire (2.2.9.1.10 ADR, Code IMDG 2.10.3) pour les emballages simples et les emballages intérieurs demballages combinés de marchandises dangereuses > 5 l pour les liquides ou > 5 kg pour les solides.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006.

#### Législation nationale

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement : DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

## Législation nationale

Installations classées pour la protection de l'environnement (Code de l'environnement R511-9)

4510: Dangereux pour l'environnement aquatique de catégorie aiguë 1 ou chronique 1.

## Autres réglementations

Suivre la directive 94/33/CE au sujet de la protection de la jeunesse au travail.

## 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour ce produit, aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

## Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H315	Provoque une irritation cutanee.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très tovique nour les organismes aquatique

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

## Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considerées comme un guide. Le groupe Sigma-Aldrich, ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné.

MEBCK

Voir verso de la facture ou du bulletin de livraison pour nos termes et conditions de vente.

Copyright 2020 Sigma-Aldrich Co. LLC. Copies en papier autorisées pour usage interne uniquement.

La marque présente en en-tête et/ou en pied de page de ce document peut différer visuellement de celle figurant sur le produit acheté, car nous sommes en phase de mise en œuvre de notre nouvelle marque. Cependant, toutes les informations dans le document qui concernent le produit demeurent inchangées et correspondent au produit commandé. Pour de plus amples informations, veuillez contacter mlsbranding@sial.com.

Millipore- 8.21007 Page 10 de 10

